

Garantie des auto entrepreneurs

Par azerty13003, le 04/07/2013 à 16:15

Bonjour,

je compte faire rénover mon appartement (pose de carrelage et de parquets) par un auto entrepreneur.

J'ai vérifié son numero de siret mais je voulais également savoir quelles précautions dois-je prendre ?

Est-il obligé d'avoir une assurance ?

Quelle assurance?

Quels justificatifs puis-je lui demander?

Merci pour toutes vos réponses.